

PRÉSIDENTIELLE 2022 : LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ENTRE EN CAMPAGNE

Le 7 février 2022, Le Mouvement associatif a présenté son plaidoyer pour l'élection présidentielle. Il y appelle les candidates et candidats à « choisir l'intérêt général » en 13 engagements pour les associations et leur donne rendez-vous le 7 mars pour un face à face avec 300 acteurs associatifs.

Porte-voix de la vie associative

Fort des 700 000 associations qu'il représente à travers ses membres (soit 1 association sur 2 en France), Le Mouvement associatif entend faire entendre sa voix et faire valoir la place qui doit être celle du monde associatif dans le prochain quinquennat pour penser et construire la société de demain

13 engagements autour de 3 axes

C'est nourri des contributions recueillies dans le cadre de « La grande consultation des assos », ouverte du 13 octobre au 13 décembre 2021 dernier sur la plateforme consultative Purpoz, que Le Mouvement associatif invite les candidates et candidats à prendre 13 engagements pour la vie associative autour de 3 axes :

- **Construire le cadre d'une relation de confiance**, aujourd'hui fortement fragilisée, en abrogeant le contrat d'engagement républicain et proposant une loi de programmation pour le soutien à la vie associative
- **Donner toute sa place à la société de l'engagement**, notamment en co-construisant avec les acteurs associatifs une stratégie nationale facilitant et valorisant l'engagement libre et volontaire de toutes et tous ;
- **Bâtir avec les acteurs associatifs une économie juste au service de la transition écologique et solidaire**, en donnant toute sa place à l'économie associative, économie à but non lucratif, créatrice d'innovation sociale et porteuse de projets du quotidien au service du plus grand nombre

Lire les 13 engagements :

lemouvementassociatif.org/choisirinteretgeneral-13-engagements-pour-les-associations

Les associations, un atout pour la France

Dans ce plaidoyer, Le Mouvement associatif rappelle que les associations sont une émanation directe des citoyens et des citoyennes, qu'elles permettent à chaque individu « de se rassembler pour défendre une cause, porter un projet, régler un problème, expérimenter des solutions ou encore exprimer une indignation ».

La création d'associations et le nombre de bénévoles en France, en progression d'année en année, témoignent d'une démocratie d'action dynamique et vivante, qui contraste fortement avec la crise qui traverse la démocratie représentative.

« Les citoyennes et citoyens n'attendent pas les pouvoirs publics pour s'engager et l'ont prouvé plus que jamais au cours de ces derniers mois de crise. En revanche, il est de la responsabilité des décideurs publics de soutenir ces dynamiques comme autant d'initiatives qui revitalisent la société et font vivre la démocratie, de les accompagner en leur assurant un environnement favorable à la pérennité de leurs actions »

Claire Thoury,
Présidente du Mouvement associatif

La France compte en effet 1,5 million d'associations, 20 millions de bénévoles et 1,8 million d'emplois soit 9% de l'emploi privé. 1 Français sur 2 est membre d'une association. Ancrées dans les territoires, fondées, non pas sur le profit, mais sur la valeur sociale ou environnementale, les associations sont productrices de lien social, donnent du sens à la vie en société et déploient une économie de proximité, agissant bien souvent même là où ni les acteurs publics ni le monde lucratif ne peuvent ou ne veulent aller.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

La vie associative est un immense atout pour notre pays, il est temps de reconnaître cette force et d'en laisser tout le potentiel s'exprimer. **C'est le sens du nouveau contrat partenarial que Le Mouvement associatif invite le ou la futur·e Président·e de la République à souscrire avec les associations au travers de ces 13 engagements.**

7 mars : Les associations face aux candidat·e·s

Le lundi 7 mars à 18h, Le Mouvement associatif donne rendez-vous aux candidates et candidats au Cinéma des Cinéastes (Paris 17^{ème}) pour un face à face avec 300 acteurs associatifs.

L'évènement, non ouvert au grand public, sera retransmis en direct :

- sur la page facebook du Mouvement associatif : facebook.com/lemouvementassociatif
- et sur twitch avec les commentaires de Jean Massiet : twitch.tv/jeanmassiet

Le débat sera précédé à 17h d'un point presse. Pour participer au point presse et/ou assister au débat, veuillez formuler vos demandes d'accéditations à fmesika@lemouvementassociatif.org

→ EN SAVOIR PLUS

Consulter l'espace dédié sur le site du Mouvement associatif : lemouvementassociatif.org/choisirinteretgeneral

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse.

Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

→ CONTACT PRESSE

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
fmesika@lemouvementassociatif.org
06 34 31 23 41

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

***Animafac**
Le réseau des associations étudiantes

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Banques Alimentaires

CASBC

CELAVAR

Citoyens Justice

cnajep

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Cofac

COORDINATION SUD

Familles rurales
Vivre mieux !

France Bénévolat

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FRENE

la Fonda
Fédération Française des Familiales

Ligue de l'enseignement
un beau job. très utile. très bien.

Les PEP
La solidarité en action.

Ligue des droits de l'Homme

Mona Lisa
Mouvement National des Femmes

Réseau National des Ressourceries

SCOUTISME FRANÇAIS

Unaf
UNIS POUR LES FAMILLES

UNATO
Le service des femmes et des territoires.

UNHAJ

UNIOPSS
Unis pour l'emploi

Unité Cité

Les Mouvements associatifs régionaux